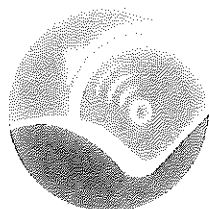


CONVENTION DE PARTENARIAT 2019-2020

COMITE D'ITINERAIRE INDRE A VELO



l'indre  
à vélo

AVENANT n°2 A LA CONVENTION SIGNEE LE 12 DECEMBRE 2016

Préambule :

Conformément à l'article 2 : « Durée de la convention », de la convention originale et suite à d'une part l'extension de la Véloroute Indre à Vélo vers la source de l'Indre et à l'intégration de nouveaux partenaires, et d'autre part aux évolutions de financement du volet communication, il convient donc de modifier les articles suivants :

Entre :

**La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre**

6 place Antoine de Saint-Exupéry, 37 250 SORIGNY

Représentée par Alain ESNAULT, son Président, dûment autorisé par délibération du ...

**La Communauté de communes Bléré Val de Cher**

39 rue Gambetta, 37150 BLÉRÉ

Représentée par Jocelyne COCHIN, sa Présidente, dûment autorisée par délibération du ...

**La Communauté de communes Loches Sud Touraine,**

12 avenue de la Liberté 37600 LOCHES

Représentée par Gérard HÉNAULT, son Président, dûment autorisé par délibération du ...

**La Communauté de communes Châtillonnais en Berry,**

1 rue Maurice Davaillon, 36700 CHÂTILLON-SUR-INDRE

Représentée par Michel HÉTROUY, son Président, dûment autorisé par délibération du ...

**La Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne,**

1 rue Jean Jaurès 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE

Représentée par Christophe VANDAELE, son Président, dûment autorisé par délibération du ...

**Châteauroux-Métropole,**

Hôtel de ville 36012 CHÂTEAURoux Cedex

Représentée par Gil AVEROUS, son Président, dûment autorisé par délibération du ...

**La Communauté de Communes du Val de Bouzanne,**

20 rue Emile Forichon, 36230 NEUVY-SAINT-SEPULCHRE

Représentée par Guy GAUTRON, son Président, dûment autorisé par délibération du ...

**La Communauté de Communes La Châtre/Sainte-Sévère,**

Place du Général de Gaulle 36400 LA CHATRE

Représentée par François DAUGERON, son Président, dûment autorisé par délibération du ...

**La Communauté de Communes Berry Grand-Sud,**

6 Grande Rue 18170 LE CHATELET

Représentée par Jean-Luc BRAHITI, son Président, dûment autorisé par délibération du....

**L'Office de tourisme Azay-Chinon-Val de Loire,**

4 rue du Château

37190 AZAY-LE-RIDEAU

Représenté par Bertrand COULY son Président, dûment autorisé par décision du ....

**L'Office de tourisme Autour de Chenonceaux, Vallée du Cher,**

1 rue du Docteur Bretonneau

37150 CHENONCEAUX

Représenté par Dominique MIALANNE, son Président, dûment autorisé par décision du ....

**L'Office de tourisme Loches Touraine Château de la Loire,**

Place de la Marne

37600 LOCHES

Représenté par Valérie GERVÈS sa Présidente, dûment autorisé par décision du ....

**L'Office de tourisme communautaire du Châtillonnais en Berry,**

1 rue Maurice Davaillon,

36700 CHATILLON-SUR-INDRE

Représenté par Marie VAN LUL sa Présidente, dûment autorisé par décision du ....

**L'Office de tourisme communautaire Châteauroux Berry Tourisme,**

2 place de la République

36000 CHÂTEAURoux

Représenté par Jean-Yves HUGON, Vice-président, dûment autorisé par décision du....

**L'office de tourisme communautaire du Pays de George Sand,**

134 rue Nationale 36400 LA CHATRE

Représenté par Alain GLAUMOT, dûment autorisé par décision du

ET

**L'Office de tourisme communautaire Berry Grand-Sud,**

69 rue de la Libération 18 370 CHATEAUMEILLANT

Représenté par Bernadette PERROT, dûment autorisé par décision du

Ci-après dénommées ensemble « les parties »

## ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet le renouvellement de la convention de partenariat, l'intégration de nouveaux partenaires suite à l'extension de la Vélo route vers la source de l'Indre et l'évolution du mode de financement du volet communication avec une part forfaitaire et une part au km d'itinéraire.

## ARTICLE 2 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ou au plus tard à compter de la signature par les partenaires.

Elle prendra fin le 31 décembre 2020. Elle pourra être prolongée ou modifiée par avenant, en cas de nécessité, et par commun accord entre les partenaires.

## ARTICLE 3 : FINANCEMENT DU PROJET

### 3-1 MODALITES DE FINANCEMENT

- Partie dédiée à la Commission communication, promotion produit touristique et animation
  - Poste financé à compter de 2019 par les 9 intercommunalités concernées,
  - Montant annuel par intercommunalité constitué :
    - d'une part forfaitaire d'un montant de : 2 500,00 €,
    - d'une part au km d'itinéraire à 35,00 € par km, (1 km d'itinéraire Indre à Vélo égale 2 km de liaisons ou antennes).voir ci-après le tableau des coûts par intercommunalités  
Cette somme couvre les salaires et charges (0,2 ETP), les frais annexes (frais de structures, déplacements...) et les actions de communication.
  - Des financements complémentaires peuvent être identifiés et mobilisés. Ils seront intégrés au plan de financement.
  
- Partie dédiée à la commission gestion et suivi des infrastructures et à la coordination du comité d'itinéraire
  - Poste porté par une des 9 intercommunalités,
  - Poste financé par les 9 intercommunalités concernées par l'itinéraire : part au km d'itinéraire à 60,00 € du km (1 km d'itinéraire Indre à Vélo égale 2 km de liaisons ou antennes) voir ci-après le tableau des coûts par intercommunalités.  
Les principales liaisons et ou antennes sont en Touraine : l'antenne Loches-Chenonceau et dans l'Indre : les liaisons Buzançais-Argy et Buzançais-PNR Brenne.  
Cette somme couvre les salaires et charges (0,3 ETP) et les frais annexes (frais de structures, déplacements...)  
La collectivité qui porte le 0,3 ETP percevra la quote-part de chacun des autres partenaires.
  - Des financements complémentaires peuvent être identifiés et mobilisés. Ils seront intégrés au plan de financement.

Tableau récapitulatif des coûts par intercommunalités pour le 0.2 ETP (actions de communication) :

- Kilométrage total : 292 km comprenant l'itinéraire Indre à Vélo et les antennes ou liaisons.
- Part forfaitaire : 2 500,00 €
- Part au km / Coût au km : 35,00 €

Collectivité	Kilométrage d'itinéraire	Part forfaitaire en €/an*	Part au km en €/an*	Total par EPCI*
CC Touraine Vallée de l'Indre	44,1	2 500,00	1 543,00	4 043,00
CC Bléré Val de Cher	8,8	2 500,00	308,00	2 808,00
CC Loches Sud Touraine	62,8	2 500,00	2 198,00	4 698,00
CC Châtillonnais en Berry	25,4	2 500,00	889,00	3 389,00
CC Val de l'Indre Brenne	47,4	2 500,00	1 659,00	4 159,00
Châteauroux-Métropole	37,5	2 500,00	1 312,00	3 812,50
CC Val de Bouzanne	15,0	2 500,00	525,00	3 025,00
CC La Châtre/Sainte-Sévère	42,70	2 500,00	1 494,00	3 994,00
CC Berry Grand-Sud	8,0	2 500,00	280,00	2 780,00
<b>Total</b>	<b>291,7</b>	<b>22 500,00</b>	<b>10 208,00</b>	<b>32 708,00</b>

\*chiffre arrondi à l'euro

Tableau récapitulatif des coûts par intercommunalités pour le 0.3 ETP (Ingénierie) :

- Kilométrage total : 292 km comprenant l'itinéraire Indre à Vélo et les antennes ou liaisons.
- Coût au km : 60,00 €

Collectivité	Kilométrage d'itinéraire	Coût ingénierie en €/an
CC Touraine Vallée de l'Indre	44,1	2 646,00
CC Bléré Val de Cher	8,8	528,00
CC Loches Sud Touraine	62,8	3 768,00
CC Châtillonnais en Berry	25,4	1 524,00
CC Val de l'Indre Brenne	47,4	2 844,00
Châteauroux-Métropole	37,5	2 250,00
CC Val de Bouzanne	15,0	900,00
CC La Châtre/Sainte-Sévère	42,70	2 562,00
CC Berry Grand-Sud	8,0	480,00
<b>Total</b>	<b>291,7</b>	<b>17 502,00</b>

### 3-2 RECETTES PREVISIONNELLES

Les recettes prévisionnelles du projet sont les suivantes :

	2019 en €		2020 en €		Total 2 ans en €
	Communication Promotion	Infrastructure et Coordination	Communication Promotion	Infrastructure et Coordination	
EPCI					
CC Touraine Vallée de l'Indre	4 043,00	2 646,00	4 043,00	2 646,00	13 378,00
CC Bléré Val de Cher	2 808,00	528,00	2 808,00	528,00	6 672,00
CC Loches Sud Touraine	4 698,00	3 768,00	4 698,00	3 768,00	16 932,00
CC Châtillonnais en Berry	3 389,00	1 524,00	3 389,00	1 524,00	9 826,00
CC Val de l'Indre Brenne	4 159,00	2 844,00	4 159,00	2 844,00	14 006,00
Châteauroux-Métropole	3 812,00	2 250,00	3 812,00	2 250,00	12 124,00
CC Val de Bouzanne	3 025,00	900,00	3 025,00	900,00	7 850,00
CC La Châtre/Sainte-Sévère	3 994,00	2 562,00	3 994,00	2 562,00	13 112,00
CC Berry Grand Sud	2 780,00	480,00	2 780,00	480,00	6 520,00
<b>Total</b>	<b>32 708,00</b>	<b>17 502,00</b>	<b>32 708,00</b>	<b>17 502,00</b>	<b>100 420,00</b>

### 3-3 DEPENSES PREVISIONNELLES

Les dépenses prévisionnelles du projet sont les suivantes :

	2019 en €	2020 en €	Total 2 ans en €
<b>Dépenses actions communes</b>			
Infrastructures et jalonnement	non identifié	non identifié	0,00
Communication et commercialisation	17 708,00	17 708,00	35 416,00
Autres	non identifié	non identifié	0,00
<b>Total 1</b>	<b>17 708,00</b>	<b>17 708,00</b>	<b>35 416,00</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Poste communication 0,2ETP	12 000,00	12 000,00	24 000,00
Frais de déplacements et de structures	3 000,00	3 000,00	6 000,00
Poste infrastructures et coordination 0,3 ETP	14 502,00	14 502,00	29 004,00
Frais de déplacements et de structures	3 000,00	3 000,00	6 000,00
<b>Total 2</b>	<b>32 502,00</b>	<b>32 502,00</b>	<b>65 004,00</b>
<b>Total des dépenses (total 1 + total 2)</b>	<b>50 210,00</b>	<b>50 210,00</b>	<b>100 420,00</b>

Chaque début d'année, le comité d'itinéraire valide :

- Un état des dépenses et factures de l'exercice N-1,
- le budget et le plan d'actions annuel de l'exercice N,
- les éventuelles dépenses supplémentaires utiles au bon fonctionnement du comité d'itinéraire (appel à un cabinet juridique, expertise comptable spécifique, etc...) qui s'avèreraient nécessaires.

### 3-4 PORTAGE FINANCIER

L'ingénierie mobilisée nécessaire au fonctionnement du comité d'itinéraire se décompose de la manière suivante :

- La partie dédiée à la commission communication, promotion produit touristique et animation (0,2 ETP) est portée par **L'Office de Tourisme d'Azay-Chinon-Val de Loire**, 4 rue du Château 37190 AZAY-LE-RIDEAU

L'Office de Tourisme d'Azay-Chinon-Val de Loire engagera les dépenses relatives à la mise en œuvre du plan d'actions « communication ».

Modalités de versement de la contribution de chaque partenaire :  
En avril de l'année N, versement de la totalité de la somme demandée.

L'office de tourisme d'Azay-Chinon-Val de Loire tient une comptabilité analytique annuelle du projet et met à disposition tous les éléments et pièces justificatives des dépenses et des recettes liées au projet sur simple demande des partenaires (un état des dépenses communes, les pièces justificatives de chaque dépense).

En fin de programmation annuelle, si des reliquats de budget subsistaient il est proposé de les inscrire en reports d'excédents pour l'exercice suivant.

- La partie dédiée à la commission gestion et suivi des infrastructures et à la coordination du comité d'itinéraire (0,3 ETP) est portée par **La Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne** 1 rue Jean Jaurès 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE.

La Communauté de communes Val de l'Indre Brenne engagera les dépenses relatives à la mission de coordination du comité d'itinéraire.

Modalités de versement de la contribution de chaque partenaire :  
En avril de l'année N, versement de la totalité de la somme demandée.

Les dépenses liées à la commission gestion et suivi des infrastructures seront, selon la nature des dépenses :

- Soit, prises en charge par la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne pour des équipements communs (par exemple : compteurs vélos...) et un appel à contribution sera fait en appliquant la règle suivante : coût de la dépense partagée au prorata du nombre de km d'itinéraire pour chaque partenaire cf, tableau article 3-1.
- Soit, prises en charge directement par chaque partenaire pour des investissements spécifiques concernant l'itinéraire sur son territoire (par exemple : coût d'entretien de la signalétique, travaux de modification de l'itinéraire...)

En fin de programmation annuelle, si des reliquats de budget subsistaient il est proposé de les inscrire en reports d'excédents pour l'exercice suivant.



Fait à VILLEDIEU/INDRE, le

Le Président de  
la Communauté de communes  
Touraine-Vallée de l'Indre

La Présidente de  
la Communauté de communes  
Bléré Val de Cher

Alain ESNAULT

Jocelyne COCHIN

Le Président de la Communauté de communes  
Loches Sud Touraine

Le Président de la Communauté de communes  
Châtillonnais en Berry

Gérard HÉNAULT

Michel HÉTROU

Le Président de la Communauté de communes  
Val de l'Indre Brenne

Le Président de Châteauroux-Métropole

Christophe VANDAELE

Gil AVEROUS

Le Président de la Communauté de communes  
Val de Bouzanne

Le Président de la Communauté de communes  
La Châtre/Sainte-Sévère

Guy GAUTRON

François DAUGERON

Convention Indre à Vélo : Comité d'itinéraire Indre à Vélo 2019-2021

Le Président de la Communauté de communes  
Berry Grand-Sud

Jean-Luc BRAHITI



Le Président de l'office de tourisme  
Azay-Chinon-Val de Loire

Le Président de l'Office de tourisme  
Autour de Chenonceaux, Vallée du Cher

Bertrand COULY

Dominique MIALANNE

La Présidente de l'Office de tourisme  
Loches Touraine Châteaux de la Loire

La Présidente de l'Office de tourisme  
communautaire du Châtillonnais en Berry

Valérie GERVÈS

Marie VAN LUL

Le Vice-président de l'Office de tourisme  
communautaire Châteauroux Berry Tourisme

Le Président de l'Office de tourisme  
communautaire du Pays de Georges Sand

Jean-Yves HUGON

Alain GLAUMOT

La Présidente de l'Office de tourisme  
communautaire Berry Grand-Sud

Bernadette PERROT

*Annexe 1 : Représentants élus et animation technique du Comité d'itinéraire Indre à Vélo*

- La Présidence du comité d'itinéraire est assurée par M. Marc ROUFFY (Vice-président de la CC Châtillonnais-en-Berry).
- La coordination technique du comité d'itinéraire est assurée par Pierre DUGUET
- L'animation de la commission « Gestion et suivi des infrastructures » est assurée par Pierre DUGUET
- L'animation de la commission « Communication » est assurée par Hubert GIBLET
- Les référents et/ou représentants dans chacune des commissions sont à confirmer et/ou identifier.

Les représentants pour chaque organisme partenaire

Collectivité ou office du tourisme	Représentant élu	Représentant technique
La Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre	Eric LOIZON	Morgane CADOT
La Communauté de communes Bléré Val de Cher	Jean-Louis CHERY	Aurélia GERMANOTTI
La Communauté de communes Loches Sud Touraine,	Jacky PERIVIER	Antoine CHILLOUX
La Communauté de communes Châtillonnais en Berry,	Marc ROUFFY	Jean-Louis BEIGNEUX
La Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne	Régis BLANCHET	Pierre DUGUET
Châteauroux-Métropole	Jean-Yves HUGON	Charles PAGNARD
La Communauté de communes Val de Bouzanne		
La Communauté de communes La Châtre/Sainte-Sévère		
La Communauté de communes Berry Grand-Sud		
L'Office de tourisme Azay-Chinon-Val de Loire	Bertrand COULY	Hubert GIBLET
L'Office de tourisme Autour de Chenonceaux, Vallée du cher	Dominique MIALANNE	Juliette LECOQ
L'Office de tourisme Loches Touraine Châteaux de la Loire	Valérie GERVÈS	Armelle BASTARD
L'Office de tourisme communautaire du Châtillonnais en Berry	Marie VAN LUL	/
L'Office de tourisme communautaire Châteauroux Berry Tourisme	Jean-Yves HUGON	Alexis ROUSSEAU-JOURENET
L'Office de tourisme communautaire du Pays de Georges Sand		
L'Office de tourisme communautaire Berry Grand-Sud		